



Assemblée générale de l'Association En Martines du 9 mars 2022 de 20h à 22h30 Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée générale

L'assemblée générale est ouverte à 20h en présence de 10 membres et de 4 membres du comité. La présidente souhaite la bienvenue aux membres. Elle préside l'assemblée, assistée d'Olivier Cart.

2. Formalisation des membres présents

Sont présents en tant que membres : Catherine Cart, Vanessa Freese, Laurence Junier, Laurent Junier, Christian Knecht, Annick Milon, Jean-Pierre Moser, Eliane Mülhbauer, Philippe Nicollier, Gilles Rocher.

Présents en tant que membres du comité : Elisabeth Nicollier (présidente), Marie-Pierre Constant (secrétaire), Olivier Cart, Julien Rossat. Sont excusées : Tanja Rahmy, Line Rithner, Louisa Rossat et Anne-Claire Vonnez.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ORDRE DU JOUR (OJ) est approuvé par l'assemblée. Il est projeté sur écran tout comme le détail de chacun des points qui le constituent.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 mars 2021

Le PV en a été transmis avec l'invitation à l'AG 2022. Il figure également sur le site internet www.enmartines.ch. Une remarque est formulée au sujet de l'intitulé du point 7 C en page 2 : le terme « politique » n'est pas approprié. Cet intitulé est modifié comme suit : *Contacts du comité avec les autorités communales*. Avec cette modification, le PV est approuvé à l'unanimité.

5. Comité

La présidente présente les membres du comité et notamment ses deux nouvelles membres : Tanja Rahmy, qui occupe le poste de trésorière, et Line Rithner.

6. Rapport du comité sur l'activité de l'association pendant l'année écoulée

L'année 2021 a été encore une fois perturbée par la pandémie due au COVID. Le comité s'est réuni à trois reprises. Une communication régulière par courriel a assuré la bonne marche de l'association entre ces séances.



A. Événements organisés par l'association

30 avril : *The Voice en Martines*. Concert virtuel avec Kevin Dozot et Mathew Newsam.

15 juin : *Les limites du Mont dans un monde fini*, conférence donnée par Laurent Guidetti, architecte urbaniste. 75 participants réunis à la Grande Salle du Petit Mont.

14 septembre : *Coup de balai*. Participation à l'opération cantonale de ramassage de déchets sauvages, dans les quartiers de Penau et des Martines. L'AEM a offert ramassage aux participants un apéritif de clôture, à l'écopoint de la Valleyre.

25 septembre : *Journée de la durabilité*. Participation à cette journée organisée par la commune dans la cour du collège du Mottier. L'AEM y a tenu en stand de promotion de la biodiversité.

31 octobre : *Soupe à la courge*. Manifestation traditionnelle qui remporte toujours un beau succès, tant auprès des enfants qu'auprès des adultes. Elle se tient sur le parking du collège des Martines, côté route des Martines.

10 novembre : *A la vie à la mort*, conférence contée donnée par Stéphanie Marsh (remplaçant, au pied levé, Alix Noble Burnand) et organisée en collaboration avec l'association Le Mont Arts & Culture (MAC). Une trentaine de personnes étaient réunies au temple, mis à disposition par la paroisse. Une improvisation pianistique, assurée de manière impromptue par le frère de la conteuse, a ravi le public. L'AEM a offert ensuite le verre de l'amitié qui a réuni une vingtaine de personnes.

En raison des règles sanitaires, une manifestation a dû être annulée : la Fête des voisins prévue le 28 mai.

B. Implication du comité dans la vie de la commune

17 novembre : accueil des nouveaux habitants. L'AEM y a tenu un stand, comme les années précédentes. 3 membres du comité étaient présents pour accueillir le public et lui faire découvrir l'association.

Plusieurs membres du comité sont actifs dans Mont Solidaire (anciennement Quartier Solidaire) : participation au groupe habitants, au Prix Chronos, au club de lecture *Voix au Chapitre* et à *Jardimont*, association créée par le groupe Biodiversité, qui gère le terrain attenant au congélateur communal, au chemin du Pré-d'Ogue.

Deux membres du comité au moins assistent régulièrement aux séances du Conseil communal, bonne source d'informations sur la vie locale.

C. Contacts du comité avec les autorités communales

Chaque année, le comité sollicite au moins une rencontre avec des représentants des autorités communales afin de faire le point sur les dossiers qui concernent le quartier. En 2021, une rencontre a eu lieu le 12 juillet.



7. Rapports de trésorerie et de l'organe de contrôle des comptes

Les membres ont reçu avec l'ordre du jour de l'assemblée générale les comptes et de bilan final de l'association.

Ces documents sont commentés pour les membres de l'assemblée.

Madame Laurence Gauthey, réviseur·e aux comptes statutaire, a pris connaissance des comptes. Olivier Cart donne lecture de son rapport (pièce jointe au PV) et propose à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge aux vérificateurs.

Comptes 2021

BILAN

Solde 2021 reporté	1 110,90 CHF
---------------------------	---------------------

Revenus	Total
Cotisations	1 760,00 CHF
Manifestations	954,00 CHF
Subventions	500,00 CHF
Total	3 214,00 CHF

Dépenses	Total
Frais bancaires	39,00 CHF
Manifestations	1 098,70 CHF
Matériel, etc.	357,85 CHF
Total	1 495,55 CHF

Solde au 31.12.2021	Montant
	2 829,35 CHF

8. Adoption des comptes et décharge au comité et aux vérificateurs pour l'exercice écoulé

L'assemblée adopte les comptes et donne décharge au comité et aux vérificateurs des comptes à l'unanimité.



9. Fixation des cotisations annuelles

Le comité propose de maintenir les cotisations au même montant que pour l'exercice précédent (CHF 30.- pour les familles, CHF 20.- pour les membres individuels).

La commune a versé à l'association En Martines la somme de 500.- pour soutenir ses activités.

10. Présentation et adoption du budget prévisionnel

Le tableau ci-dessous est présenté à l'assemblée. Il convient d'y ajouter, pour les recettes, la subvention communale de CHF 500.- que l'AEM sollicitera à nouveau pour 2022 et devrait en toute logique obtenir. Avec cet ajout, le budget prévisionnel est adopté par l'assemblée.

Rubrique	Justification	CHF
RECETTES		
Cotisations	60 cotisations familles à 30.-	1 800,00
Produits des manifestations	20 inscriptions à 5.-	100,00
Total des recettes		1 900,00
DEPENSES		
Coûts des manifestations	5 manifestations à 150.-	750,00
Coûts du site web	Nom de domaine, taxe services web	150,00
Frais de port	1 mailing à 100 destinataires	100,00
Imprimés	3 impressions à 30.-	90,00
Frais financiers	4 trimestres à 20.-	80,00
Frais divers et imprévus		100,00
Total des dépenses		1 270,00
EXCEDENT DE RECETTES		630,00

11. Election de la Présidente ou du Président, des membres du comité et de l'organe de contrôle des comptes

Le comité propose de maintenir Elisabeth Nicollier à la présidence de l'association. L'assemblée approuve à l'unanimité.

Le comité in corpore est réélu à l'unanimité.

- Secrétaire: Marie-Pierre Constant
- Secrétaire: Anne-Claire Vonnez
- Trésorier: Tanja Rahmy



- Membre: Louisa Rossat
- Membre: Julien Rossat
- Membre: Olivier Cart
- Membre: Line Rithner

Catherine Cart d'une part et Philippe Nicollier, de l'autre, se tiennent toujours à disposition s'il s'avérait nécessaire de prendre la relève comme vérificateurs des comptes. Merci à eux.

12. Information sur les admissions, démissions et exclusions des membres

L'association En Martines comporte 78 membres. En 2021, 10 nouveaux membres ont été enregistrés et 2 démissions pour cause de déménagement.

La soirée d'accueil des nouveaux habitants (en 2021, le 17 novembre) est une bonne occasion de recruter de nouveaux membres. L'association la fait précéder d'une lettre personnalisée qu'elle adresse aux nouveaux habitants du quartier (adresses communiquées par la commune). Les flyers déposés dans les boîtes aux lettres du quartier, le journal communal, le site internet enmartines.ch, les contacts personnels et le bouche-à-oreille sont aussi de précieux moyens de nous faire connaître et d'attirer de nouveaux membres.

13. Association En Martines et actions du Collectif forêt de la Valleyre

Ce point figure à l'ordre du jour car le comité de l'association a été à plusieurs reprises sollicité par le Collectif forêt de la Valleyre afin d'accorder un soutien officiel aux actions qu'il mène, et notamment aux deux initiatives qu'il a récemment lancées dans la commune.

En tant que membre du parti Le Mont Citoyen qui soutient le Collectif forêt de la Valleyre, un membre de l'assemblée plaide en faveur d'un soutien officiel de l'AEM, y compris financier.

Le comité, de son côté, expose ses réserves. L'article 1 des statuts de l'AEM précise que l'association est apolitique. Soutenir une pétition est un acte politique. Serait-il compatible avec nos statuts d'engager des dépenses pour ce soutien ?

Après discussion, l'assemblée vote sur les points suivants :

Soutien financier : 2 pour, 8 contre, 3 abstentions

Engagement officiel impliquant l'usage du logo de l'association par le Collectif : 2 pour, 9 contre, 2 abstentions.

Information sur les actions du Collectif via le site internet de l'AEM, sans parti pris : pour à la majorité.

Le comité informera le Collectif de ces décisions.



14. Propositions individuelles et divers

Le comité suivra particulièrement les dossiers suivants en 2022 :

- Introduction du 30 km/h dans la poche du Petit Mont
- Création d'une boîte à livres En Martines
- Création d'un espace de rencontre dans la commune, particulièrement pour les associations.

Dans les grandes lignes, la présidente présente le programme concocté par le comité pour 2022, diffusé via des papillons dans le quartier.



Une personne demande des explications concernant le chantier du quartier situé à l'emplacement de l'ancienne scierie Ménétréy. O. Cart répond brièvement. Ce quartier ne figurera pas dans le périmètre de l'AEM et il serait souhaitable qu'une association de quartier y voit le jour.



Une personne demande si le dossier de l'abaissement de la vitesse sur l'autoroute avance. Le comité n'a pas d'information sur ce sujet. C'est un dossier qui se traite aux niveaux cantonal et fédéral.

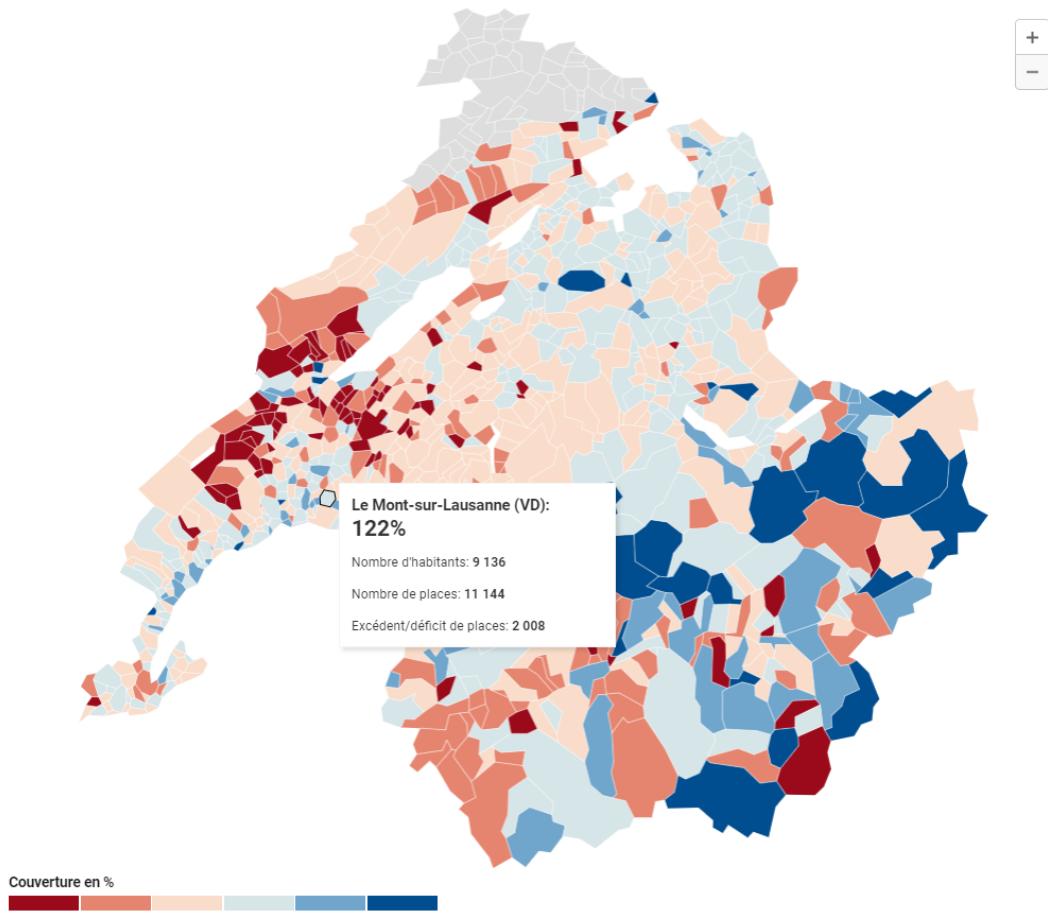
Une personne se plaint que les joints du pont de la route cantonale qui enjambe l'autoroute sont très bruyants. Des travaux de réfection sont-ils prévus ? Le comité n'a pas d'information à ce sujet. Il pourra évoquer ce dossier lors d'une prochaine rencontre avec les autorités communales.

Une personne demande des informations concernant les abris anti-atomiques dans la commune. L'AEM n'a pas d'informations précises à ce sujet (un abri collectif existe en face de la COOP, un autre sous le skate park, autres ? Privés ?). Il convient de s'adresser directement à la commune.

Ci-dessous, une information obtenue hors séance :

Abris PC: proportion de places par habitant

Taux de places d'abris PC par rapport à la population de la commune. Les valeurs inférieures à 100% signifient qu'il y a moins de places que d'habitants.



Le canton de Neuchâtel n'a pas fourni de données par commune mais pour quatre grandes régions du canton (Littoral, Val-de-Travers, Val-de-Ruz et Montagnes neuchâteloises).

Carte: RTSinfo • Source: Cantons • Crée avec [Datawrapper](#)



La parole n'est plus demandée par l'assemblée.

La présidente salue les membres, les remercie pour leur présence, leur participation et les invite à partager le verre de l'amitié.

L'assemblée est close à 22h30.

Diffusion : site internet de l'association En Martines puis en pièce jointe à l'invitation à l'AG 2023.

Annexe : rapport des vérificateurs des comptes



Association En Martines

Rapport de la vérificatrice des comptes présenté lors de l'assemblée
ordinaire de l'AEM le **9 mars 2022**

Laurence Gauthey

Contrôle des exercices 2021

Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui m'a été confié par la présidente Elisabeth Nicollier et les membres du comité de l'Association En Martines, j'ai le plaisir de vous faire part des conclusions des vérifications effectuées en février 2022.

J'ai eu à ma disposition toutes les pièces comptables liées aux exercices précités et j'ai pu valider les écritures et les soldes comptables.

Les vérifications effectuées me permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'association.

Je tiens à remercier chaleureusement Madame Tanja Rahmy, trésorière, pour la qualité du travail accompli et la féliciter pour son premier exercice comptable.

En conclusion, je propose à l'assemblée d'approuver les comptes qui lui sont présentés.

Laurence Gauthey

Le Mont-sur-Lausanne, le 8 mars 2022